

LE COURRIER DE ROANNE

RÉDACTEUR EN CHEF,
A. MAUDUIT.

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

ABONNEMENTS:

Un an, 10 fr. — Six mois 5 fr. 50 c.
Les abonnements datent du 1^{er} de
chaque mois, et sont payables d'avance.

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Reclames
Annonces
Réduction dans le cas
réclame serait répétée plus.

Tirage du Courrier de Roanne
le 27 juin 1869
1200 exemplaires.

Les lettres qui nous sont adressées
relativement aux irrégularités élec-
torales commises, ne pourront être
insérées dans le Courrier de Roanne
qu'autant qu'elles seront lisiblement
signées, et accompagnées de l'adresse
du signataire.

La vente sur la voie publique nous ayant été
refusée par M. le Préfet de la Loire, le COURRIER
DE ROANNE continuera à se vendre chez les
Libraires.

BULLETIN POLITIQUE

Pour nous servir d'une expression célèbre
de M. Latour du Moulin, nous sommes plus que
jamais plongés dans la politique de l'équivoque.
L'Empereur a beau écrire des lettres, ainsi que
M. de Persigny; cet échange de correspon-
dances privées, au lieu d'éclaircir la question,
l'embrouille encore davantage.

Les manifestes épistolaires ont, en effet, cette
propriété singulière de prêter le flanc à toute les
interprétations et de n'être réellement compré-
hensibles qu'après coup. Rappelez-vous la lettre
du prince Louis Napoléon au général Piat, alors
qu'il venait d'être nommé représentant du peuple,
en 1848; il y parlait de son dévouement aux
institutions républicaines, puis ajoutait « qu'on
ne détruisait rien de ce qu'on remplaçait ». Ce
ne fut que deux ans après qu'on comprit le vrai
sens de ces paroles. Rappelez-vous encore la fa-
meuse lettre à Edgar Ney, en date du 18 août
1849, et qui fut le point de départ de la question
romaine.

D'autre part, le *Moniteur* fait remarquer que
cette façon de correspondre avec le pays n'est
pas suffisamment respectueuse. Nous sommes
pleinement de son avis.

Mais passons, — et essayons de lire au fond
de la bouteille à l'encre. A l'actif de la réaction,
nous voyons la lettre à M. Mackau, et le grand
cordon de la Légion d'honneur octroyé à M. Jérôme
David, vice-président de la Chambre, et de plus
ardent réactionnaire. C'est un symptôme grave.

D'un autre côté, les malins affirment que si,
aux Tuileries, on écrit dans un sens réaction-
naire, on cause dans un sens libéral. — Mais la
lettre au député de l'Orne? — Simple médica-
ment destiné à fortifier M. Rouher en proie à la
migraine, et à le mettre en état de soutenir la
discussion devant les chambres, lors de la vérifi-
cation des pouvoirs. — Mais le grand cordon de
Jérôme David? — Baume cicatrisant mis sur

FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

LA PLACE DE LA BOURSE

(Suite).

II

Huit jours après la visite de madame des Tilleuls
chez les Raport, l'étude de M. Moulinet était ven-
due. Les acquéreurs étaient nombreux. Dans la
ville, les uns attribuaient le brusque départ à de
mauvaises affaires.

— Ce n'est pas étonnant, disaient ceux-là, avec
le train d'enfer qu'ils menaient!

Les autres, et ils étaient les mieux renseignés,
prétendaient que madame Moulinet était la seule
maîtresse du logis et qu'elle mènerait son mari à la
potence, si cela était son bon plaisir. Après tout, ils
s'en vont à Paris pour tenter la fortune et ils de-
vront s'estimer bien heureux s'ils reviennent à
Nevers Gros-Jean comme devant.

Le baron était resté avec ses cousins pendant
tous les préparatifs du départ. Anatole voulait em-
porter les meubles à Paris.

— Point n'est besoin, mon cher. A quoi sert de
nous embarrasser? Vous en trouverez là-bas tant
que vous voudrez et pour rien.

— Mon cousin a raison, dit madame Moulinet.
Et il fut convenu que le mobilier resterait à Nevers.
On ne garda que les Tilleuls comme résidence
d'été.

Tout était prêt. Le couple des Tilleuls, suivi du
baron qui domait le bras à Alice, se rendit au che-
min de fer. On prit les billets pour Paris, et l'ex-
notaire, après avoir jeté un dernier regard sur sa ville
natale, mit le pied dans le coupé.

— Comment, nous avons pris le coupé, et pour-
quoi, mon Dieu? dit-il. Mon père ne voyageait qu'en
secondes; les premières nous auraient bien suffi.

— Nous sommes en vue, mon cher des Tilleuls,
fit le baron, et aujourd'hui que nous commençons
un nouveau genre de vie, il faut vous rappeler cette

l'amour propre du jeune député de la Gironde,
qui espérait bien remplacer M. Schneider au fau-
teuil de la Présidence, et qui une fois encore
est déçu dans ses espérances.

Comme vous voyez, si ceux qui s'affligent ont
raison, ceux qui espèrent n'ont pas tout à fait tort.

Les plus à plaindre, ce sont les députés du
tiers-parti. Ils ne savent où s'asseoir à la Cham-
bre. L'attitude retrograde du gouvernement, les
votes de leurs électeurs leur font un devoir de
siéger à la gauche. Mais si l'Empereur allait se
ravisier, si tout à coup il faisait volte-face vers
les réformes libérales, adieu l'espoir des porte-
feuilles. MM. les députés du tiers-parti, en se
rapprochant des irréconciliables, en se teintant
de rouge, auraient perdu le droit de devenir mi-
nistres et de « conduire le char de l'Etat. »

Ils font peine en vérité. Aussi nous prions le
gouvernement de s'expliquer avant l'ouverture
des chambres, ne serait-ce que pour les tirer
d'embarras.

A l'extérieur la situation est aussi embrouillée.
Les souverains sont mal à leur aise. Il y a comme
un souffle révolutionnaire qui court sur l'Eu-
rope entière.

L'Espagne a eu beau se donner un régent, elle
ne peut trouver de roi. Le petit roi Georges
s'ennuie à Athènes. Le roi de Prusse tremble au
fond de son palais de Potsdam et fait doubler
les sentinelles. Le Tzar fait dresser des potences
sur les glaciés de Varsovie. En Italie, Victor
Emmanuel est de nouveau aux prises avec
Mazzini.

Mais pour ce dernier pays, nous n'avons nulle
inquiétude. Le Cabinet italien nous a emprunté
la bonne, la vraie méthode. De petites émeutes
s'élevèrent-elles à Milan, à Turin, à Naples, à
Reggio; vite il envoie ses troupes en patrouille
« pour rassurer les bons et faire trembler les
méchants. » De plus, sous prétexte de complot
contre la sûreté de l'Etat, il emprisonne les
journalistes à ne plus savoir où les mettre.

Si Machiavel eût vécu à notre époque, quel
chapitre instructif il eût écrit sous ce titre : *De
la consolidation des monarchies par l'émeute.*

A. MAUDUIT.

Le discours de l'Empereur

Au moment de mettre sous presse, nous rece-
vons le texte d'une allocution de l'Empereur
aux soldats du camp de Châlons, à l'occasion
de l'anniversaire de la bataille de Solferino
(24 juin 1859).

« Soldats, je suis bien aise de voir que vous
n'avez pas oublié la grande cause pour la-
« quelle nous avons combattu, il y a dix an-
« nées. Conservez toujours dans votre cœur le
« souvenir des combats de vos pères et de ceux

maxime sans laquelle on n'arrive à rien : ÉTONNONS.
— C'est juste! répliqua Anatole en poussant un
soupir.

Tout le temps de la route, il ne fut question que
de la vie à Paris, du boulevard des Italiens, de
l'Opéra, de mademoiselle X..., dont, sans pudeur,
le cousin s'entretenait devant la jeune fille.

Le notaire, lui, au contraire, était absorbé. Il lui
semblait qu'il laissait dans la ville où son père était
né, où son père était mort, où lui-même avait passé
toute sa vie, une partie de lui-même; il avait les
larmes aux yeux. Un échafaudage de bonheur s'é-
croulait petit à petit devant lui. Pardonnez-moi la
comparaison : tout son être ressemblait à un mor-
ceau de sucre au fond d'un verre d'eau. Il se détrui-
sait par parcelles qui formaient ruine, et bientôt il
ne resta plus rien en lui qu'un vide immense. Le
sucre était fondu; tout son passé était, malgré le
calme qui l'avait bercé, un rêve. Il espérait, comme
son père, vivre et mourir à Nevers, et il se deman-
dait pourquoi la recherche de l'inconnu poussait
l'homme sur une mer grosse d'orage et d'incerti-
tudes. Il se rendait responsable de tout ce qui pou-
vait survenir de malheureux dans sa nouvelle exis-
tence. Il songeait à son enfant, qu'il aimait tant ! Il
pensait que la jeune fille pourrait un jour lui jeter
à la face son infortune, — au cas où toutes ses espé-
rances de richesse et de gloire seraient détruites.

— Quand on est seul sur terre, on peut se songer
qu'à soi; mais lorsque à votre existence est rivee
celle d'être qui vous sont chers, l'esprit travaille,
la conscience reproche et le cœur n'est pas satisfait.

Madame des Tilleuls interrompit sa conversation
pour adresser la parole à son mari.

— A quoi rêvez-vous donc, mon ami?

— Et le pauvre homme, qui n'avait cessé d'avoir le
nez à la portière, se retourna les yeux baignés de
larmes; il ne s'était pas aperçu qu'il pleurait.

— Vous pleurez, et pourquoi?

La faiblesse reprit le dessus, et il répondit :

— Non ! Ce sont les charbons de terre qui m'en-
trent dans les yeux.

— Alors, fermez la fenêtre et causez avec nous !...
Anatole renferma au plus profond de son cœur
tout le chagrin que lui causait la ruine de ses rêves
et se mit à parler avec sa femme et son cousin. Il

« auxquels vous avez assisté, car l'histoire de
« nos guerres, c'est l'histoire des progrès de la
« civilisation.

« Vous maintiendrez ainsi l'esprit militaire
« si nécessaire à un grand peuple : l'esprit mi-
« litaire, c'est le triomphe des nobles passions
« sur les passions vulgaires; c'est la fidélité
« au drapeau, le dévouement à la patrie.

« Continuez comme par le passé et vous se-
« rez toujours les dignes fils de la grande
« nation. »

Nous apprécierons la semaine prochaine cet
important manifeste qui va avoir un immense
retentissement non-seulement en France, mais
dans l'Europe entière.

Disons dès aujourd'hui qu'on le considère
comme un symptôme de guerre prochaine. Le
conflit franco-belge, qui, au lieu de s'apaiser,
entre dans une voie d'irritation, les armements
repris avec ardeur en Prusse et en Autriche,
la présence à Florence de M. Conti, chef du
cabinet de l'Empereur, l'entrevue prochaine de
MM. Metternich et de Beust à Gastein, sont au-
tant de points noirs à l'horizon de l'Europe. L'al-
location de l'Empereur, au lieu de rassurer les
esprits, confirme les craintes. Serions-nous à la
veille d'une conflagration générale? — A. M.

UN OS A RONGER.

Du moment où l'on ajournait indéfiniment les
réformes politiques, pourtant si urgentes, il était
indispensable de nous jeter un os à ronger.
Voici, d'après la *Presse*, les réformes économi-
ques qui sont à l'étude :

« Elles consisteraient à réviser l'assiette de l'impôt,
à dégrever la petite consommation des droits qui pé-
sent sur elle, à réduire les exigences fiscales à l'é-
gard des objets de première nécessité, à diminuer
immédiatement les droits sur les petites succes-
sions et à refondre les tarifs concernant diverses in-
dustries.

« Ce manifeste paraîtrait sous forme de procla-
mation au peuple français, ou de lettre au président
du Corps législatif, et serait signé de l'Empereur.
La forme n'en serait pas encore arrêtée. L'insertion
du document projeté au *Journal officiel*, précéderait
l'ouverture de la session.

« On assure que la commission municipale de
Paris s'est réunie hier et se réunira demain pour
délibérer sur une réduction des taxes perçues par
l'octroi à l'entrée des vins et des denrées qui com-
posent la consommation générale. »

Hâtons-nous d'ajouter que toutes ces belles
choses sont à l'état de projet et probablement ne
verront jamais le jour. — A. M.

Par arrêté du préfet de la Loire, en date du
23 juin, le conseil municipal de St-Etienne a été

essaya d'oublier, se grisa de paroles, et le voyage
se termina au milieu des éclats de rire.

Arrivés à Paris, tous se dirigèrent vers le bureau
des bagages. Là, le baron fit passer sa carte à un
chef de service et l'on éluda la visite toujours lon-
gue et désagréable que les employés de l'octroi font
en général avec une conscience qui désespère les
gens confits dans l'ordre, qui voient leurs malles
bouleversées et mises sens dessus dessous.

Madame des Tilleuls admirait.

Devant le débarcadère stationnaient des fiacres.
L'ex-notaire se préparait à héler un des cochers,
quand un coupé élégant, avec une livrée aux armes
de Roncey, avança au bas des marches.

— J'ai ma voiture, fit le baron. Et se tournant
vers le domestique qui tenait la portière ouverte, il
le chargea des billets de bagage et lui donna l'or-
dre d'arrêter un fiacre et de porter les colis au
Grand Hôtel. M. des Tilleuls prit une remise et y
monta avec sa fille, tandis que sa femme et le baron
se contentaient du coupé.

— Au Grand-Hôtel!

Et les deux voitures prirent les boulevards et
s'arrêtèrent dans la cour de cette immense caserne
où les étrangers, les escrocs et les princes valaques,
prennent table et logis.

Ne vous occupez de rien, mes chers cousins; je
me charge de tout, dit le baron. Il monta, retint un
appartement au premier pour le prix minime de
cent francs par jour, et les Nivernais furent instal-
lés dans la pourpre et les meubles somptueux.

— Il n'y a que Paris pour vous donner de ces
merveilles, dirent en chœur le mari et la femme.

Le baron prit congé de la famille et revint deux
heures après avec une avant-scène pour le théâtre
Lyrique.

On dina. Madame des Tilleuls s'habilla. On
emmaña Alice, et la soirée se passa au milieu des
lumières, en écoutant l'enivrante musique de *Faust*.

Pendant les entr'actes, de Roncey amena dans la
loge de la famille provinciale, deux députés, un
gros financier que vous reverrez plus tard, et il
présenta son cousin sous le nom de chevalier des
Tilleuls.

Quand le spectacle fut terminé, il reconduisit le
chevalier, sa femme et sa fille à l'hôtel, et en les
quittant il leur dit ces paroles sur un ton solennel :

suspendu et nomination a été faite d'une commis-
sion.

Cette mesure est motivée par la lettre des
conseillers au maire, concluant au renvoi du
4^e de ligne. — A. M.

LA COLLISION DE LA RICAMARIE

On lit dans le *Palais* :

Est-il vrai, comme l'affirme le candidat de l'op-
position qui a échoué dans la circonscription de
St-Etienne (M. Bertholon), que le préfet ait, avant
les élections, promis aux ouvriers mineurs d'ap-
puyer leurs demandes d'augmentation de salaire à la
condition qu'ils voteront pour le candidat officiel?
Si cette assertion, qui a trouvé place dans la pro-
testation de M. Bertholon et qui a été reproduite
par plusieurs journaux, était exacte, c'est à l'inter-
vention illégitime de l'autorité préfectorale dans
une question industrielle, c'est au détestable sys-
tème des candidatures officielles et par suite au gou-
vernement lui-même que reviendrait une notable
part de responsabilité dans la sanglante exécution
des puits de l'Ondaine; car les ouvriers mineurs ne
se seraient mis en grève qu'à la suite des promes-
ses qui leur avaient été faites et de l'irritation cau-
sée parmi eux par le refus des compagnies d'accéder
à leurs exigences.

Le *Moniteur* avait envoyé à Riccamarie l'un
de ses rédacteurs, dont la relation, relative aux
funérailles des victimes, est pleine d'intérêt.
Citons les passages les plus émouvants :

Guidé par les renseignements qui nous sont
obligeamment fournis, nous nous rendons à l'hos-
pice, où sont exposés les corps des victimes. On
nous ouvre la porte, et nous pénétrons dans une
cour où nous voyons un spectacle des plus lugubres.
Onze cercueils sont là placés sur des tréteaux,
recouverts d'un drap blanc sur lequel est épi-
glé un papier indiquant les noms et l'âge du mort.

Nous faisons le tour de la cour, et nous rele-
vons les noms que voici :

D'abord deux femmes.
Rose Boileau, 46 ans, enceinte de six mois. On
nous dit qu'elle a reçu deux coups de feu à bout
portant et un coup de sabre-baïonnette dans la
bouche.

Femme Revol, 31 ans, morte ainsi que les neuf
hommes ci-dessous par suite de coups de feu.

Chataignon, 27 ans.
Clemenceau, 27 ans.
Fanguet (Jacques), 23 ans.
Françon (Joseph), 18 ans.

Revol, mari de la femme ci-dessus indiquée, 37
ans.

Valère, 24 ans.
Gondout, 34 ans.
Paulet, 33 ans.
Soulas, 23 ans.

Autour de ces onze cercueils se pressent des pa-
rents tout en larmes, des femmes, des enfants qui
sanglottent. Il est impossible d'assister à un sem-
blable deuil sans se sentir envahi par une émotion
poignante. Nous quittons la cour et nous entrons
dans la salle où ont été apportés les cadavres avant

— A demain les choses sérieuses.

Avant de s'endormir, les des Tilleuls causèrent
longtemps, admirant la tenue, les relations de leur
cousin et sa position si belle.

— Dans quelque temps, tu seras comme cela,
Anatole, murmura madame des Tilleuls fatiguée de
la route.

Et le couple reposa en paix.

Le lendemain, à onze heures, le baron était là.
— J'ai retenu pour vous un appartement rue
Lafitte, en attendant que quelques opérations que
j'ai en tête vous permettent d'avoir votre hôtel.

— Combien de loyer? demanda Anatole.

— Une bagatelle : vingt mille francs! écuries et
remise.

— Comment? reprit-il terrifié.

— Oh! il faut cela. A trois heures, après la bour-
se, je serai à vos ordres. Nous irons chez mon
tapisier, et nous choisirons un mobilier qui soit en
rapport avec le rang qu'à dater d'aujourd'hui vous
êtes appelé à avoir dans le monde parisien.

Anatole paraissait inquiet.

— Qu'as-tu? lui demanda sa femme.

— Rien. Mais il me semble que notre parent va
un peu vite pour commencer.

A trois heures, on se rendit chez Ternisien. Là
des étoffes de toutes les nuances, de tous les styles
furent étalées devant les yeux des Tilleuls.

— Si vous voulez vous en rapporter à moi, dit de
Roncey, je vais, ma chère cousine, — car le soin de
l'intérieur est votre département, ajouta-t-il en
riant, — je vais faire un choix. On vent bien m'ac-
corder certain goût et vous ne vous repentirez pas de
la confiance que vous m'accordez.

Il acheta un salon en damas jaune, un petit salon
en damas bleu, une salle à manger de poirier noir
ciré avec cuirs pour les murailles, une chambre à
coucher Louis XVI en bois verni blanc, une cham-
bre bleue pour Alice et un cabinet en vieux chêne.

Le tapisier promit de livrer et d'installer le tout
quinze jours après la commande.

Puis vint le tour du bronzier Barbedienne, pour
les lustres, les garnitures de cheminées et les foyers.

Puis Erlher, auquel on acheta un huit-ressorts,
un phaéton et un coupé.

Moïse s'engagea à envoyer trois magnifiques che-
vaux.

rich
dirée
nter
né-
hu-
endu
s tra-
marque
ne par-
restée la
pourtant ce

Les gendarmes et les camions s'étaient retirés; le cortège s'avancait au milieu du recueillement général; mais chaque fois que nous passions devant la maison d'une des victimes ou devant celle de quelqu'un de ses parents, nous entendions des cris déchirants poussés par les enfants ou les femmes.

A moitié route, à peu près, nous sommes forcés de faire halte pour qu'un nouveau cercueil vienne se joindre aux onze cercueils que nous portions déjà. C'était celui d'une pauvre petite fille de seize mois, tuée dans les bras de sa mère, nommée Basson, qui elle-même avait été blessée au bras par une des balles qui avaient frappé son enfant. Cette dernière scène fut atroce. La malheureuse femme surexcitée par la fièvre, réclamait sa fille à grands cris, et maudissait celui qui l'avait tuée. Déjà l'appel à la vengeance poussé par cette femme trouvait de l'écho dans la foule; mais cette surexcitation passagère fut vite apaisée, grâce aux exhortations de quelques mineurs plus calmes.

Lorsque la cérémonie fut terminée à l'église, les corps furent repris et portés au cimetière, où se trouvait le détachement de gendarmerie.

Ce lugubre spectacle d'une bière descendue dans une fosse, répétée douze fois de suite, semblait surexciter la foule.

Les sanglots des femmes et des enfants redoublaient et faisaient courir dans cette masse impressionnable des frissonnements douloureux; on entendait surtout une femme criant à intervalles réguliers, et d'une façon déchirante: « Mon pauvre frère, mais qu'est-ce qu'il avait donc fait pour qu'on le fusille! » La fermentation recommençait de tous côtés, on réclamait de nous quelques mots d'adieu pour les morts. Nous étions fort embarrassés, car nous ne sommes rien moins qu'orateur, et nous sentions combien il était important et difficile de plaindre les morts en évitant de passionner les vivants. En pareille matière, le meilleur moyen d'apaiser les masses, c'est de céder à leurs désirs; c'était l'avis des personnes ceintes d'une écharpe, représentant donc l'autorité, et qui se trouvaient à nos côtés.

Nous fîmes donc une allocution improvisée, et où la bonne intention remplaçait le talent oratoire. Tout le monde se retira en silence, et, à la sortie du cimetière, chacun s'empressa de donner quelque chose pour les veuves. Cette collecte fournit immédiatement 120 francs, dont 70 en gros sous; les plus pauvres avaient donné leur obole.

Il nous restait à nous occuper des blessés. Nous apprîmes alors que l'un d'eux venait encore de mourir, ce qui porte déjà le nombre des victimes à treize; de plus, il reste soit à l'hospice, soit à domicile, six hommes assez grièvement blessés pour que l'on puisse craindre pour leurs jours. Enfin, il y a encore une pauvre petite fille de douze ans, nommée Jenny Petit, qui a été très-gravement atteinte de deux balles, et dont l'état nous semble désespéré. On voulut que nous allions rendre visite à cette enfant, et, bien que le cœur commençât à nous manquer en présence de tant de douleurs, nous y consentîmes.

La pauvre petite blessée occupe l'unique couche d'un pauvre ménage composé d'un mineur sans ouvrage, de sa femme et de trois autres enfants plus jeunes. Elle a été frappée par deux balles qui l'ont atteinte par derrière. L'une est entrée par le dos et est ressortie par l'épaule en brisant le bras; l'autre a pénétré dans la cuisse où elle est restée.

La pauvre petite nous fit voir ses plaies, et nous expliquant elle-même comment elle avait été blessée. Malgré les souffrances qui altèrent ses traits, elle a une délicieuse figure d'une douceur angélique. Elle ne pousse pas une plainte, malgré ses effroyables blessures qui exhalent déjà une odeur affreuse; elle n'a pleuré que lorsqu'on a voulu la porter à l'hospice; ses parents l'ont gardée alors, mais ils sont pauvres, ils ont trois autres enfants plus jeunes, et ils n'avaient pas de quoi acheter les remèdes nécessaires.

Nous ne pouvons retenir nos larmes à tant de misère, et nous vidons sur le coin d'une table ce qui nous reste dans notre bourse, en regrettant qu'elle ne soit pas plus grande. La mère nous présente la robe que portait la malheureuse enfant lorsqu'elle a été frappée; le trou fait par la balle, dans le dos de la robe, est excessivement petit; à la sortie, au contraire, il y a un morceau enlevé sur un espace de sept à huit centimètres carrés. Quelles horribles blessures doivent produire ces fusils chassépot!

Hélas! pourquoi faut-il que ce soient des Français qui fournissent aujourd'hui de si douloureux témoignages de leur puissance? — Léon Heckiss.

Tileuls envoya des cartes à la cour et à la ville, elle fut invitée à des bals costumés, et se trouva en fort peu de temps assourdie que les plus grandes dames. On annonça ses soirées dans les journaux spéciaux. Ses toilettes faisaient sensation aux courses et aux premières représentations. Sa fête de début excita l'admiration générale; on se fit inscrire pour assister à la seconde; et l'amphitryon dut refuser du monde à la porte.

Le lancement des des Tileuls était fait, il fallait maintenant songer à maintenir sur un pied égal toutes ces splendeurs et tout ce luxe.

Parmi les nombreux porteurs d'habit noir encombrant les salons d'Anatole, se trouvaient des gens de toutes sortes et de toutes conditions: Des juifs colossalement riches, des marquis ruinés, dont les noms, moyennant un certain nombre de jetons de présence, étaient fortement rétribués, sans compter les petits bénéficiaires de la situation; des banquiers, des directeurs d'établissements de crédit et des membres de tous les conseils d'administrations.

Anatole était converti. Quelquefois, seul dans son cabinet, il réfléchissait à la situation relativement modeste qu'il occupait à Nevers, et il se prenait à la regretter; mais ces moments d'attendrissement étaient rares, l'orgueil avait fait son trou dans ce cœur vierge et il devait bientôt l'occuper tout entier.

Un matin, le cousin amena avec lui le banquier présenté au théâtre Lyrique. A vrai dire, ce bonhomme était un banquier sans banque, mais on le disait fort riche et fort habile. Sa figure semblait pleine comme une lune et sa tenue était convenable.

— Monsieur des Tileuls, permettez-moi de vous faire compliment sur votre dernier bal; il était ravissant, dit-il en entrant.

— Vous êtes trop indulgent, répondit Anatole, qui, naturellement et par état, un peu méfiant, se tenait toujours sur la défensive.

Le gros banquier, voyant que le côté de la vanité n'était pas le plus vulnérable, continua:

— Vous savez mon nom, Félix Olivier; je viens à vous pour affaires, et j'entre carrément dans la question. Je vous apporte une idée splendide pour laquelle j'ai besoin de votre influence, et elle est grande. Voici tout simplement ce dont il s'agit. Le Nivernais possède une usine qui a nom Fourchambault; il y a quelque quarante ans, elle n'existait pas, et tous les fers, toute l'industrie métallurgique était répartie dans plusieurs petites usines isolées qui, faute de s'entendre, furent complètement absorbées par la seule qui existe maintenant, et dont je vous ai dit le nom tout à l'heure.

Cela est parfaitement vrai, monsieur, reprit des Tileuls, je suis de Nevers.

— Oh! je ne touche à ces questions que lorsque je les connais à fond. Il s'agit maintenant de faire dans votre terre des Tileuls une autre et gigantesque usine qui absorbe à son tour celle existant aujourd'hui.

— Mais, monsieur, êtes-vous bien sûr de trouver un écoulement à une masse de produits qui dépassera de beaucoup ceux de l'usine de Fourchambault?

— Certainement, monsieur.

Quel intérêt donneriez-vous à vos actionnaires? quels sont les dividendes probables, et au bout de combien de temps serez-vous assez fort pour supporter une crise?

— Vous ne me laissez pas finir. Mon projet est doublé d'une seconde affaire. Mais, chut!... ceci est un secret. Je sais de bonne source que l'on va percer à Paris la rue du Soleil, qui conduira de... à... Nous achetons les terrains, et nous faisons construire une voie large et aérée, bordée de maisons du même style que celles du boulevard Sébastopol.

— Mais avec quel argent?

— Avec quel argent? Mais c'est là, monsieur, que je vous attendais... Avec les dix millions de l'usine métallurgique des Tileuls (Nièvre).

— Mais, monsieur, il me semble qu'il y a là une question de bonne foi qui...

— Votre honnêteté, que tout le monde connaît, m'est aussi précieuse que la mienne, et soyez persuadé que je ne vous proposerais pas une affaire dans laquelle notre conscience ne serait pas à l'abri du plus petit reproche. Voici le plan. Vous avez dix millions: vous commencez par faire construire votre usine sur un pied somptueux; vous dépensez, rien qu'à sa construction, deux millions, les machines et les bâtiments compris; le temps que ce travail demandera devra être évalué à peu près à un

an. Nous avons un mois pour acquérir les maisons sur les ruines desquelles doit passer la rue du Soleil; on démolit un mois après, ce qui fait deux mois; l'expropriation est payée; vous achetez les terrains avec vos huit millions restant; vous faites élever vos immeubles. A Paris, on construit une maison à six étages en trois mois; ajoutés aux deux mois, nous avons cinq mois, et vous vendez à une compagnie; à moins que vous ne fassiez valoir vous-même, auquel cas il y a un crédit hypothécaire qui vous avancera la moitié de vos dépenses. Vous payez vos annuités, vous prenez des arrangements avec vos entrepreneurs, et vous rentrez dans vos huit millions, plus le prix de la moitié des immeubles, plus l'indemnité d'expropriation qui a servi à construire vos nouvelles maisons, et vous avez vingt millions que vous partagez avec vos actionnaires. Est-ce clair?

Quelque grossier que fût le moyen, il ne laissa pas de éblouir l'ancien notaire. Une chose le surprenait surtout, c'était la facilité avec laquelle M. Félix Olivier maniait les plus gros capitaux. Du reste, M. Félix Olivier, fort connu à la Bourse et dans le monde des affaires, n'avait ni bonne ni mauvaise réputation. Il était de ces gens sur le compte desquels on ne dit rien; mais qui sont continuellement comme Blondin sur une corde roide. Il allait se retirer, quand il ajouta:

— Je demande pour mon idée fort peu de chose, cinquante mille francs, que je ne veux toucher que le jour où votre capital sera souscrit.

De Roncey resta avec son cousin et insista encore sur la haute intelligence et l'habileté de M. Olivier.

— Il est inouï; il n'y a à Paris que lui capable d'avoir de ces plans gigantesques. Il a encore un autre projet de lignes transatlantiques sous-marines, dont les ingénieurs les plus forts ont été stupéfiés.

L'affaire fut conclue quelque temps après; on fit toutes les réclames nécessaires, et alors le nom des des Tileuls fut universellement prononcé. « Le grand, l'intelligent capitaliste qui... que... » Toutes les feuilles se firent l'écho du bruit de ses talents.

(La suite au prochain numéro.)

Yveling RAM-BAUD.

LE MARTYROLOGE DE LA PRESSE

Poursuivi pour la cinquième fois depuis un mois, le *Libéral du Centre* a reçu une assignation où tous les articles publiés par son rédacteur en chef, M. Georges Perrin, depuis la dernière poursuite, sont incriminés.

On ne saurait dire plus nettement à un rédacteur en chef qu'il lui sera impossible d'écrire à l'avenir une seule ligne, sans la payer de quelque temps de prison.

Voici la liste des journaux qui, à l'heure présente, se trouvent sous le coup de poursuites:

- Le Progrès de Rouen,
- La Loire, de St-Etienne,
- L'Indépendant de la Drôme,
- La Gironde,
- Le Libéral du Centre,
- L'Éclair de St-Etienne,
- Le Siècle,
- L'Opinion nationale,
- L'Électeur,
- Le Rappel,
- Le Réveil,
- Le Journal de la Meurthe,
- L'Émancipation, de Toulouse,
- Le Suffrage universel, de Caen,
- Le Peuple, de Marseille,
- Le Messager du Centre,
- Le Gaulois,
- La Correspondance g^e de Paris,
- La Sentinelle populaire, de St-Etienne,
- La Liberté électorale, de Beauvais,
- Le Journal de Roubaix,
- La Sarthe, du Mans,
- Le Messager du sud-ouest,
- L'Ordre, d'Arras,
- Le Havre,
- Le Progrès du Calvados,
- Le Courrier agenois,
- L'Indépendant du Tarn,
- L'Aigle du Tarn,
- L'Impartial dauphinois,
- L'Avant-garde, de Lyon,
- Le Progrès du Nord,
- Le Phare du littoral, de Nice,
- L'Indépendant des Pyrénées-Orientales,
- Le Contribuable.

En ce moment, on relâche les prisonniers des dernières émeutes avec autant de facilité que l'on en avait mis à les faire. Dans quelques heures, il n'y aura plus guère d'arrêtés peut-être que les journaux dont nous venons de donner la liste.

Cela est assez habituel.

Toutefois que le gouvernement y prenne garde! L'opinion publique est favorable à la presse, et, en la frappant sans cesse, le gouvernement semble prouver qu'il n'a que de mauvaises raisons à donner et qu'il ne peut supporter la discussion.

C'est l'opposition qu'il veut toucher, c'est lui-même qu'il atteint.

Charles HABENECK.

CHRONIQUE

La lettre à Mackau continue à être l'objet de toutes les convoitises et de tous les commentaires. — convoitises de la part des députés officiels qui sont vexés de la préférence accordée à leur collègue, commentaires de la part des journaux qui s'affligent outre mesure, et donnent à la lettre impériale plus d'importance qu'elle n'en a réellement.

En résumé, elle semble dire beaucoup de choses et au fond elle ne dit rien du tout. L'Empereur annonce bien sa ferme intention « de ne céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute, » mais en même temps il promet de donner « à la liberté toutes les garanties de durée désirables »; or, ces deux promesses se neutralisent l'une par l'autre, il en résulte qu'il faut s'attendre au maintien indéfini du *statu quo*.

Seulement, nous regrettons que le vote de trois millions deux cent mille électeurs soit considéré comme une pression portant atteinte à la dignité du trône, et que les exploits de cinq cents mauvais drôles, casseurs de reverberes, soient décorés du nom d'émeute populaire.

Nivernais possède une usine qui a nom Fourchambault; il y a quelque quarante ans, elle n'existait pas, et tous les fers, toute l'industrie métallurgique était répartie dans plusieurs petites usines isolées qui, faute de s'entendre, furent complètement absorbées par la seule qui existe maintenant, et dont je vous ai dit le nom tout à l'heure.

Cela est parfaitement vrai, monsieur, reprit des Tileuls, je suis de Nevers.

— Oh! je ne touche à ces questions que lorsque je les connais à fond. Il s'agit maintenant de faire dans votre terre des Tileuls une autre et gigantesque usine qui absorbe à son tour celle existant aujourd'hui.

— Mais, monsieur, êtes-vous bien sûr de trouver un écoulement à une masse de produits qui dépassera de beaucoup ceux de l'usine de Fourchambault?

— Certainement, monsieur.

Quel intérêt donneriez-vous à vos actionnaires? quels sont les dividendes probables, et au bout de combien de temps serez-vous assez fort pour supporter une crise?

— Vous ne me laissez pas finir. Mon projet est doublé d'une seconde affaire. Mais, chut!... ceci est un secret. Je sais de bonne source que l'on va percer à Paris la rue du Soleil, qui conduira de... à... Nous achetons les terrains, et nous faisons construire une voie large et aérée, bordée de maisons du même style que celles du boulevard Sébastopol.

— Mais avec quel argent?

— Avec quel argent? Mais c'est là, monsieur, que je vous attendais... Avec les dix millions de l'usine métallurgique des Tileuls (Nièvre).

— Mais, monsieur, il me semble qu'il y a là une question de bonne foi qui...

— Votre honnêteté, que tout le monde connaît, m'est aussi précieuse que la mienne, et soyez persuadé que je ne vous proposerais pas une affaire dans laquelle notre conscience ne serait pas à l'abri du plus petit reproche. Voici le plan. Vous avez dix millions: vous commencez par faire construire votre usine sur un pied somptueux; vous dépensez, rien qu'à sa construction, deux millions, les machines et les bâtiments compris; le temps que ce travail demandera devra être évalué à peu près à un

an. Nous avons un mois pour acquérir les maisons sur les ruines desquelles doit passer la rue du Soleil; on démolit un mois après, ce qui fait deux mois; l'expropriation est payée; vous achetez les terrains avec vos huit millions restant; vous faites élever vos immeubles. A Paris, on construit une maison à six étages en trois mois; ajoutés aux deux mois, nous avons cinq mois, et vous vendez à une compagnie; à moins que vous ne fassiez valoir vous-même, auquel cas il y a un crédit hypothécaire qui vous avancera la moitié de vos dépenses. Vous payez vos annuités, vous prenez des arrangements avec vos entrepreneurs, et vous rentrez dans vos huit millions, plus le prix de la moitié des immeubles, plus l'indemnité d'expropriation qui a servi à construire vos nouvelles maisons, et vous avez vingt millions que vous partagez avec vos actionnaires. Est-ce clair?

Quelque grossier que fût le moyen, il ne laissa pas de éblouir l'ancien notaire. Une chose le surprenait surtout, c'était la facilité avec laquelle M. Félix Olivier maniait les plus gros capitaux. Du reste, M. Félix Olivier, fort connu à la Bourse et dans le monde des affaires, n'avait ni bonne ni mauvaise réputation. Il était de ces gens sur le compte desquels on ne dit rien; mais qui sont continuellement comme Blondin sur une corde roide. Il allait se retirer, quand il ajouta:

— Je demande pour mon idée fort peu de chose, cinquante mille francs, que je ne veux toucher que le jour où votre capital sera souscrit.

De Roncey resta avec son cousin et insista encore sur la haute intelligence et l'habileté de M. Olivier.

— Il est inouï; il n'y a à Paris que lui capable d'avoir de ces plans gigantesques. Il a encore un autre projet de lignes transatlantiques sous-marines, dont les ingénieurs les plus forts ont été stupéfiés.

L'affaire fut conclue quelque temps après; on fit toutes les réclames nécessaires, et alors le nom des des Tileuls fut universellement prononcé. « Le grand, l'intelligent capitaliste qui... que... » Toutes les feuilles se firent l'écho du bruit de ses talents.

(La suite au prochain numéro.)

Yveling RAM-BAUD.

Cela nous paraît une fin de non-recevoir tirée par les cheveux.

Car enfin, le peuple français, aux termes de la constitution, n'a qu'un moyen légal d'exprimer ses vœux et ses aspirations, c'est le scrutin. Autrefois, quand il était mécontent, il courait aux barricades et envoyait le souverain en exil; maintenant qu'il est devenu plus sage et sait par expérience que les révolutions coûtent plus qu'elles ne rapportent, il se contente de changer ses députés, quand il s'aperçoit qu'ils font mal ses affaires. Cette manière d'agir est moins subversive qu'un changement dynastique, et beaucoup plus efficace.

Le gouvernement du reste a pris à tâche de simplifier la méthode, comme pour en rendre l'application plus facile. Il a groupé les candidats à la députation en candidats officiels et en candidats opposants. Le ministre de l'intérieur dresse la liste du fond de son cabinet, d'après les votes passés, d'autrefois suivant ses préférences personnelles. Sitôt ce travail fait, il le présente à l'Empereur, qui le remanie et souvent d'un trait de plume change un candidat officiel en candidat opposant.

La liste est enfin arrêtée. On l'expédie aux préfets, avec ordre de faire triompher le candidat choisi coûte que coûte. Ces derniers, que l'avancement stimule, parcourent les campagnes, prononcent des discours, rédigent des circulaires, et répètent sur tous les tons que ceux qui sont contents de l'Empereur et de son gouvernement doivent voter pour le candidat officiel.

C'est ce qu'ils appellent éclairer le vote. Nous n'avons pas à discuter ici si cette conduite est bien habile, et si l'en ne vaudrait pas mieux laisser les élections se faire tranquillement, sans influences et sans pression, plutôt que de déterminer des antagonismes et de faire du résultat du scrutin une question dynastique. Mais nos hommes d'Etat ne brillent pas par le bon sens et posent, sans le vouloir, de redoutables problèmes, dont la solution est grosse d'orages.

Quoiqu'il en soit, la question étant ainsi établie, les électeurs savent à quoi s'en tenir sur la portée de leur vote. S'ils sont satisfaits du gouvernement personnel, de ses pompes et de ses œuvres, ils votent pour le candidat officiel; mais s'ils sont mécontents de la politique suivie, s'ils se trouvent trop imposés et pas assez libres, si les emprunts et les guerres d'aventures les épouvantent, oh! alors ils votent pour l'opposition.

Trois millions deux cent mille électeurs se sont trouvés aux dernières élections, qui ont profité de cette voie très-légale et très-constitutionnelle pour exprimer leur respectueux mécontentement et solliciter un changement de système. On leur avait dit d'user du suffrage universel pour faire connaître à l'Empereur leurs désirs et leurs besoins; ils en ont usé avec indépendance et fermeté; et notez qu'ils représentent non seulement Paris, mais encore toutes les grandes villes de France, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Rouen, etc...

Eh! bien! ils étaient en droit d'espérer que leur vote serait pris en considération et qu'un gouvernement issu du suffrage universel, s'inclinerait devant une décision de ce même suffrage universel.

Loin de là, on leur répond que s'ils se sont mis en aussi grand nombre pour faire parvenir l'expression de leurs vœux « aux pieds du trône » c'est qu'ils voulaient exercer une « pression »; et comme ils protestent de la pureté de leurs intentions, on leur objecte que cinq cents gamins ont brisé des vitres à Paris, et qu'un gouvernement qui se respecte ne « cède pas à l'émeute. »

Avouez que la situation est sans issue. D'un côté on invite les électeurs à se rendre au scrutin et à dire ce qu'ils veulent; d'un autre côté, quand ils ont tous parlé de la même façon, on se targue de cette unanimité pour leur refuser ce qu'ils demandent. Mais s'ils n'eussent été que cinq cents, comme les émeutiers qui voulaient

le pillage, les ont-écoutes davantage? Evidemment non. Ou est le juste milieu, et quel chiffre d'électeurs faut-il au juste pour qu'il n'y ait pas « pression »?

Cette aventure nous porte à croire que le gouvernement nous considère comme des enfants mal éduqués, qui élèvent la voix trop haut, quand ils demandent quelque chose, et qu'on fait bien de ne pas écouter, pour les façonner aux belles manières. Si cela est, nous ferons respectueusement observer au gouvernement que depuis 1789, nous ne sommes plus des enfants, mais des hommes, et que le Souverain n'est pas un père de famille, mais un gérant responsable chargé des intérêts des citoyens et forcé de leur rendre des comptes.

Il est fort possible du reste que nous nous soyons alarmés à tort, et que cette lettre à Mackau, tant lue et tant discutée, ne soit qu'une simple réponse polie, destinée à rester secrète. Il semblerait même que M. de Mackau n'aurait été qu'un pantin politique, dont M. Rouher aurait fait mouvoir les fils. La petite comédie aurait été arrangée au ministère d'Etat; M. de Mackau aurait écrit sa lettre, et l'Empereur y aurait répondu, sans se douter de la publicité qu'on donnerait à sa réponse, et se trouvant ainsi engagé beaucoup plus qu'il ne l'aurait voulu.

Si cette supposition est la vérité, tant pis! Cela n'est ni de la bonne ni de la grande politique.

Mais quelle que soit la signification de la lettre impériale, son importance est bien minime, en face du grave problème qui vient de se poser à St-Etienne. C'est à tort que le *Salut Public* et autres journaux officieux prétendent que les ouvriers mineurs ont obéi à un mot d'ordre ayant pour but de faire cesser le travail sur divers points de la France pour créer des embarras au gouvernement impérial! Cette insinuation est aussi odieuse que ridicule. Dans la grève des ouvriers de St-Etienne, grève qui est sur le point de se répercuter à Lyon et à Marseille, il y a plus qu'un accident politique.

C'est l'éternelle question du salaire qui s'agit de nouveau entre ouvriers et patrons. Ces derniers ont accordé tout ce qu'on leur demandait, à l'exception d'un tarif de salaires uniforme. Les ouvriers tiennent bon, et si les patrons ont la force du capital, eux ont la force du nombre.

Sans se rendre bien compte de ses desirs et des moyens pratiques à employer pour en obtenir la réalisation, le travailleur a un but vers lequel il tend incessamment et de tous ses efforts; il veut arriver au partage des bénéfices que le capital s'attribue trop exclusivement.

De là ces grèves périodiques, qui, si elles compromettent souvent la situation des patrons, améliorent rarement celle des ouvriers. Avec la nouvelle loi des coalitions, il ne saurait en être autrement. Les ouvriers ont bien le droit de se mettre en grève, mais l'exercice restreint du droit de réunion ne leur permet pas de se concerter, de discuter publiquement leurs intérêts, de prendre en commun les mesures nécessaires. Ils deviennent la proie de quelques meneurs, et finalement une grève pacifiquement commencée aboutit souvent à une catastrophe sanglante.

Aussi au lieu de perfectionner les chassapots et de se préoccuper de l'équilibre européen, il vaudrait mieux mettre à l'étude cette importante question sociale. On a beau fermer les yeux, l'organisation du travail est défectueuse; le salaire est une rétribution insuffisante; l'ouvrier qui travaille a les mêmes besoins et les mêmes droits que le patron qui possède. L'un apporte son argent, l'autre ses bras et son intelligence; ils doivent également chercher à acquiescer une situation qui les prémunisse contre les risques ordinaires de la vie. Quel pas immense sera fait, quand l'ouvrier pourra faire fortune en même temps que le patron, quand il y aura communauté d'intérêts et de but entre le travail et le capital.

La coopération a déjà résolu une partie du problème. Des sociétés de crédit mutuel se sont fondées pour donner à l'ouvrier l'argent qui lui manque. Mais cela n'est qu'un des côtés de la question. Espérons qu'on arrivera à l'éclaircir toute entière.

A. MAUDUIT.

NOUVELES POLITIQUES

Intérieur.

Le *Journal officiel* du 20 juin contient la nomination de M. Schneider comme président du Corps législatif, et celle de MM. Alfred Leroux, Jérôme David, et Dumiral comme vice-présidents.

Par la même occasion, M. Jérôme David a été nommé grand officier de la Légion d'honneur.

On calcule que la session aura une durée de près d'un mois et demi. On en juge par ce qui s'est passé en 1863, où l'opération de la vérification des pouvoirs se prolongea pendant un peu moins d'un mois. Cinquante-neuf élections furent alors contestées et six furent annulées.

Le travail préparatoire des bureaux dura une dizaine de jours. C'est donc seulement vers le huit juillet que commenceront les discussions.

Lundi dernier l'Empereur est parti pour le camp de Châlons et n'est revenu à Paris qu'hier au soir. — Il était accompagné du Prince impérial.

De grandes manœuvres ont eu lieu, sous les ordres du maréchal Bazaine, commandant en chef.

Aujourd'hui, 27, l'Empereur a dû se rendre à Beauvais pour assister à la distribution des récompenses du concours agricole.

Le travail de libération des prisonniers enfermés au fort de Bicêtre se poursuit rapidement. Lundi et mardi 483 personnes ont été délivrées.

Les juges d'instruction, au nombre, nous dit-on, de 17, doivent avoir en ce moment fini les interrogatoires. On pense qu'il ne restera que 200 individus maintenus en état d'arrestation. Ce qui prouve que parmi les prévenus il y avait plus de curieux que de coupables.

Parmi les individus arrêtés le 10 juin, et dont le nombre s'élève à 564, on en compte 17 qui ont à

peine 16 ans; la majeure partie appartient à la classe ouvrière, 148 sont domestiques ou garçons de café, 66 commis, 75 employés, 31 commerçants, 20 rentiers, 62 individus appartiennent aux professions libérales.

Le gouvernement est décidé, paraît-il, à abandonner les poursuites pour complot contre la sûreté de l'Etat. On veut éviter par là le retentissement que donnerait à l'affaire le procès devant les assises.

Les députés de la Seine s'occupent activement, assure-t-on, de rédiger les bases d'une interpellation au sujet des troubles de Paris, Nantes, Bordeaux, Saint-Etienne. Ils doivent réclamer énergiquement la nomination d'une commission de députés pour poursuivre l'enquête devant la Chambre.

M. Rochefort est, dit-on, malade des émotions politiques qu'il vient d'éprouver. Il s'est rendu à Spa. Du reste, il n'est pas seul atteint, M. Rouher est aussi fort souffrant et on croit même qu'il ne pourra pas assister à l'ouverture de la session. Les méchantes langues assurent qu'il est malade d'une crise ministérielle.

Jules Favre s'est chargé de soutenir devant la Chambre une protestation qui se signe en ce moment à Nantes contre l'élection de M. Gaudin, le candidat officiel, et qui a déjà réuni plus de 2,000 signatures.

La grève des fondeurs, ajusteurs, acheveurs et autres ouvriers de bronze industriel, dit le *Salut public* de Lyon, ne semble pas encore près de finir. Il est aussi question d'une grève des garçons boulangers, qui demandent, entre autres choses, de ne plus porter le pain des pratiques à domicile.

Extérieur.

Le maréchal Serrano, duc de la Torre, a été proclamé régent d'Espagne, par l'assemblée générale des Cortès. 194 députés ont voté pour, 45 contre.

Le nouveau cabinet espagnol est ainsi composé : Présidence et guerre, Prim; affaires étrangères, Silvela; intérieur, Sagasta; finance, Echegaray; travaux publics, Zorrilla; justice, Martin de Herreja; marine, Topete; outre-mer, Becerra.

L'avènement du duc de la Torre et la constitution du nouveau ministère ont été communiqués aux puissances, au moyen d'une dépêche-circulaire.

Les Cortès ont donné force de loi à tous les décrets expédiés par le gouvernement provisoire; ils ont rejeté le projet relatif à l'imposition de la rente.

Une lettre de Vienne (Autriche) assure que les cabinets d'Autriche, de Florence et de Paris poursuivent l'élaboration d'un projet d'alliance austro-franco-italienne, dont le résultat immédiat serait une proposition de désarmement européen.

En attendant, le gouvernement autrichien vient d'acquiescer deux *monitors* armés de canons de grande puissance. *Si vis pacem, para bellum.*

Les nouvelles de Bohême sont inquiétantes; on y croit une révolution imminente. A Prague, à Brun en Moravie, les ouvriers sont prêts à se soulever. Le mouvement qui se produit est moins dirigé contre l'Autriche que contre la noblesse et le clergé. Le peuple et la bourgeoisie veulent tenter contre ces deux castes privilégiées un 1789 tchèque.

— La Porte s'attend, paraît-il, à un prochain mouvement greco-russe dans la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro.

— Il semble certain aujourd'hui que le sultan se rendra en Egypte, pour assister aux fêtes d'inauguration du canal de Suez.

Abd-ul-Aziz tient, paraît-il, à faire acte de souveraineté dans cette occasion, en ne laissant que le second rang, dans les cérémonies officielles, au khédive d'Egypte.

Celui-ci aurait réussi à intéresser tous les cabinets de l'Europe à la neutralisation du canal, mais il n'aurait trouvé que peu d'adhérents à ses projets de constitution d'un royaume égyptien indépendant.

Nouvelle grave. — Le gouvernement des Etats-Unis a suspendu ses relations diplomatiques avec le Brésil. Cette détermination est motivée par le refus du Brésil, de donner aux Etats-Unis les réparations qu'ils ont en droit d'exiger par suite de l'insulte faite aux navires américains dans les eaux de la Plata.

Le gérant : AUCLERC.

Dossier électoral.

Nous soussignés, propriétaires, demeurant à Commelles-Vernay, déclarons sur l'honneur qu'au moment où nous avons remis nos bulletins de vote à M. Mahaut, maire de la commune, il les a ouverts pour connaître pour qui nous avions voté.

Commelles-Vernay, le 12 juin 1869.

(Suivent les signatures.)

M. Bonneba, conseiller municipal de Commelles-Vernay, est venu dans nos bureaux nous apporter une pétition signée de lui et de plusieurs notables imposés de la commune, en nous priant de la faire parvenir à M. le préfet. Elle est relative à un abus de pouvoir qu'aurait commis M. Mahaut, maire de Commelles.

Ce dernier, si l'on en croit la pétition, serait en train de faire payer aux contribuables, une contribution de 10 centimes, portant sur l'exercice 1869, et qui n'aurait pas été délibérée en conseil municipal. M. Bonneba l'affirme, et d'autres personnes avec lui. On leur objecterait, il est vrai, qu'ils auraient voté cela en 1868; mais ils ont beau fouiller dans leur mémoire, ils n'y trouvent rien de semblable. Aussi, après avoir demandé des explications à M. Mahaut qui les a traités d'imbéciles, ils ont pris le parti de s'adresser à M. le préfet, qui nous en sommes sûrs, s'empressera de leur faire donner les explications auxquelles ils ont droit; et leur fera remettre sous les yeux la délibération qu'ils ne se rappellent pas avoir signée.

Ladite pétition est revêtue des signatures de MM. Bonneba, conseiller municipal, Petit-Jean, répartiteur, Maréchal, Fay, Boular, fort imposés, Téli, Fauré, Méret, Etaix, Poizat, Donjon, Thély, Grogner, Bernicat, etc.

Une première pétition avait été adressée par ces Messieurs à M. le Préfet de la Loire. Mais elle s'était sans doute égarée dans les bureaux. Aussi n'ayant pas reçu de réponse, ils sont venus nous

prier de leur servir d'intermédiaire. — Nous les remercions de la confiance qu'ils ont mise en nous.

Un détail charmant. — Ce même M. Mahaut, qui traite si cavalièrement ses administrés, aurait traité Jules Favre plus cavalièrement encore, lors des dernières élections. Au dire de témoins dignes de foi, il aurait en plein bureau, dissuadé de voter pour le grand orateur, sous prétexte que ce n'était qu'un *rouge*, qu'un *braillard en chambre*, et que les *vaches qui beuglent le plus ne sont pas celles qui donnent le plus de lait*. Au point de vue de l'éloquence, ce style est très-imagé sans doute, mais fort répréhensible au point de vue du code. — A. MAUDUIT.

Le Champ de Fouaire.

Bons habitants de c't endrouait
Ecoutez v're garde champêtre :
C'est M sieur le préfet qui m'envoait
Pour assurer v're ben-être.
Vous avez prés, brebis, couchons,
Et pas le moindre champ de fouaire!
Pour écoulér vos provisions (bis)
Vous avez besoin de la fouaire.

C'est aujourd'hui, jour de scrutin,
Que chacun s'approche à l'urne.
Prenez dans mon sac ce bulletin
Car du pays c'est la fortune,
Votez pour l'administration,
Du canton vous serez le glouaire
Et le préfet dit qu'après les élections (bis)
Tout le village aura la fouaire.

Nécoutez pas les rouges du canton
Qui vont disant, j'en suis ben sûr,
Que M sieur le préfet est un fripon
Que veut vous rendre la vie dur;
Que veut vous empêcher de dansai,
Parlai, de chantai, de rire et de bouaire. [rai (bis)
Allons donc! la preuve qu'il ne veut pas vous resser-
C'est qu'il veut vous donner la fouaire.

Notre candidat est ben, sur ma fouai,
Le plus gros riche du village.
Pour vous régaler, il a de goutai;
Puis il mène grand équipage.
Il fait les choses en grand seigneur;
Quant au garde il paye à bouaire.
Il ira dîner chez l'Empereur (bis)
Et il obtiendra la fouaire.

Queuque temps après, cloches et tambours
Eveillaient les gens du village.
Le garde pour fêter ce grand jour
Avait mis son brillant plumage.
D'un décret lisant la teneur
Il disait à son auditoire :
Gens de c't endrouait : bénissez l'Empereur (bis)
L'Empereur vous donne la fouaire.

Un abonné.

COUR D'ASSISES DE SAONE-ET-LOIRE

Audience du 21 juin.

Faux en matière électorale — Violation du scrutin.

L'accusé, sur lequel pèse cette double accusation de faux et de violation de l'urne électorale, était un instituteur de Saint-Martin-d'Auxy, commune de la circonscription dans laquelle se présentaient M. Jules Chagot, comme candidat du gouvernement, et M. Daron, candidat indépendant.

Chargé de garder l'urne qu'il avait eu soin de ne pas sceller, l'instituteur Pierre Morin l'emporta chez lui, puis l'ouvrit avec les clefs dont il était nanti, déploya les bulletins, en enleva seize qui portaient le nom de M. Daron pour y substituer un nombre égal de billets au nom de M. Chagot, et rapporta l'urne dans la salle de la mairie.

Il convient d'ajouter que l'instituteur avait, en outre, commis un faux en apposant sur le procès-verbal la signature d'un conseiller municipal absent.

Aucun électeur ne s'était présenté dans la journée du lundi pour déposer son vote, lorsqu'à trois heures et demi environ, le sieur Berthier entra dans la salle et remit à Morin un bulletin en faveur de M. Daron.

Au même moment le maire arriva lui-même, pour procéder au dépouillement, qui eut lieu quelques instants après, en présence du sieur Berthier, et d'un autre électeur nommé Meulien, qui avait voté la veille.

L'accusé ayant proclamé à haute voix que M. Chagot avait obtenu 41 suffrages, et son compétiteur, M. Daron, un seul, ce résultat provoqua une protestation de la part du sieur Meulien, qui avait voté le jour précédent pour M. Daron, et qui n'ignorait point que Berthier venait de déposer un bulletin semblable.

La poursuite devenait inévitable; aussi, Pierre Morin était-il traduit, le 21 juin, devant la cour d'assises de Saône-et-Loire, sous la double accusation de faux et de violation de scrutin.

M. Morin fut acquitté par le jury. Il a paru qu'il avait l'esprit peu développé, et qu'il ne s'était pas rendu suffisamment compte de la gravité de l'acte qu'il commettait; mais que dire de ceux qui confiaient à un idiot une mission que les pays qui pratiquent le libre suffrage dans toute sa sincérité, entourent d'une solennité majestueuse et des plus minutieuses précautions; et comment s'étonner que l'opinion publique ait cru voir dans le choix de certains gardiens du scrutin, celui d'instruments complaisants pour des manœuvres criminelles qui n'ont que trop réellement réussi dans les mains de l'instituteur de Saône-et-Loire. — Ch. de GUERLE.

On lit dans l'Indépendance du centre :

Le *Bulletin des Lois* publie le texte des décrets accordant une pension extraordinaire de 3,000 fr. à Mlle de Leullion-Thorigny, fille de l'ancien ministre, et une pension également extraordinaire de 20,000 fr. à Mme Marie-Antoinette Lota, veuve de M. Troplong, président du Sénat, membre du conseil privé.

Il paraît que « l'insuffisance de fortune » de Mme Troplong rendait cette pension nécessaire, puisque l'article premier de la loi du 17 juillet 1856, visé par le décret, exige formellement, pour avoir un droit à ces libéralités, « l'insuffisance de fortune » de la personne qui en est l'objet. Si l'on veut

bien se souvenir que M. Troplong, sans enfants, a occupé des premières années de sa carrière des fonctions publiques honorablement rétribuées et, pendant les seize dernières années, rémunérées splendidement, cette « insuffisance de fortune » paraîtra singulière. — G.

Le câble transatlantique.

Le plus gigantesque vaisseau du monde, le *Great Eastern*, vient de partir de Brest pour Saint-Pierre, emportant dans ses flancs le câble transatlantique, long de 2700 milles, qui doit relier la France à l'Amérique. Nous trouvons dans le *Cosmos* des détails techniques qui ont leur intérêt :

Ce câble est déposé dans 3 bassins. Il y a d'abord sept fils de cuivre qui forment le centre du câble; ils sont légèrement revêtus d'un enduit que l'on appelle la composition de Chatterton; par-dessus est appliquée une couche de Gutta-Percha, puis une autre couche de composition, et ainsi de suite alternativement, de manière à avoir quatre couches de Gutta-Percha et trois couches de composition de Chatterton. Cela forme le cœur ou l'âme du câble; cette partie est entourée de couches de filasse mouillée; puis en dehors se trouvent dix fils d'acier Bessemer, roulés en spirale. Les fils de cuivre servent à la transmission du courant électrique, l'enveloppe de gutta-percha les isole; les enduits de composition de Chatterton amènent une adhérence plus intime et une force de cohésion plus grande de la gutta-percha; la filasse humide sert à relier tous les éléments du nucléus, et les fils d'acier constituent une armature protectrice.

D'autre part, M. Joé Trezel, décrit dans le *Gaulois* l'admirable instrument inventé par sir William Thompson, et qui a fait faire un pas immense à la science électrique.

Ajoutons que la reine Victoria a donné au jeune savant des lettres de noblesse.

Frappé de ce dilemme : il faut de très-fortes piles électriques pour télégraphier à de très-longues distances, et les décharges de ces piles brûlent les fils; voyant, dis-je, la télégraphie à long cours enfermée dans ce cercle vicieux, sir Thompson a inventé un système qui n'exige qu'une dose insignifiante d'électricité.

Avez-vous vu un enfant s'amuser à renvoyer à ses voisins d'en face les rayons du soleil, à l'aide d'un miroir? Il fait à sa fantaisie décrire à sa lance de feu de capricieuses arabesques. Eh bien, ce que fait cet enfant, l'électricité l'accomplit à l'aide d'un miroir infiniment petit, surmonté d'un aimant et suspendu par une fibre de coco. La lumière du soleil est ici remplacée par celle d'une lampe.

Cette lumière est renvoyée par un réflecteur à travers son puissant microscope qui l'augmente encore, puis enfin vient se réfléchir sur le miroir. Les signes que dessine sur une échelle horizontale le jet de lumière, indiquent les lettres et forment la dépêche. Il faut, avec ce système, bien moins de force pour transmettre une dépêche de New-York à Paris qu'avec l'ancien pour en envoyer une de Versailles à ce même Paris.

Le câble sera relié à l'Amérique dans vingt-deux jours. Pendant ce temps, on correspondra avec le navire de cinq en cinq minutes.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bon voyage au *Great Eastern* et heureuse réussite à l'entreprise. — A. MAUDUIT.

Chronique locale

Un voleur fantaisiste a pénétré ces jours derniers dans la maison d'habitation de M. Prost, fabricant, rue des Planches. Il a ouvert la porte du corridor à l'aide de fausses clefs. Il a visité ensuite et tout à son aise, les divers appartements du rez-de-chaussée. Laisant de côté les choses de pure utilité, les marchandises, l'argent même, il s'est contenté d'emporter une petite pendule d'un très-joli modèle. Ce vol indique la présence dans notre ville d'un amateur des beaux arts qui désire rester inconnu. Nous invitons les personnes en la possession desquelles se trouveraient quelques objets d'arts de ne pas l'inquiéter dans ses recherches et surtout de ne pas dévoiler son *incognito*.

Le sieur Champoly, épiciier dans la rue des Planches, est mort, mercredi dernier, d'une façon extrêmement tragique; il a été trouvé, par deux pêcheurs, dans un ruisseau de la commune d'Ouches; il était dans un état épouvantable, couvert de sang et la tête brisée en plusieurs endroits.

Il aurait avoué, dit-on, qu'il était l'auteur des nombreuses blessures qu'on lui voyait au crâne. Amené à Roanne, dans l'après-midi, il est mort à sept heures environ.

Le médecin qui a posé les appareils sur ses blessures, se refusait à croire qu'un homme pût se mettre lui-même dans un pareil état. Il aura sans doute été saisi d'une de ces excitations cérébrales dont on voit quelques exemples, et qui poussent au suicide avec une invincible ténacité.

Le temps pluvieux et froid de ces jours derniers n'était pas profitable à nos récoltes. Les foins demandent le beau temps et la vigne encore davantage. Dans quelques localités la fleur commençait à couler.

Les blés sont assez beaux. Ils n'ont pas souffert des pluies; mais ils est temps que le sec prenne le dessus. AUCLERC.

Faits divers et Nouvelles.

Il faudrait remonter très-haut dans l'histoire de la climatologie pour retrouver les traces d'un été semblable à celui que nous avons cette année.

On a signalé des gelées blanches durant deux nuits du 10 au 16 juin, et nous savons plusieurs maisons où, depuis plusieurs soirs, l'on allume du feu comme au mois de février.

Mais nous n'avons guère le droit, en France, de nous plaindre de la température, si nous tenons compte de ce qu'elle est en Italie.

Le *Movimento* annonce, en effet, que dans la soirée du 15 courant, il est tombé de la neige à Lecco, en pleine Lombardie.

M. Auguste Hesse, peintre, membre de l'institut, vient de mourir à Paris.

Une jolie anecdote de roman comique, racontée par la *Reforme musicale* :

On donnait la *Tour de Nesle* à Montélimar, en France.

La salle craquait sous le poids de la foule. La recette étant encaissée, les artistes qui partaient le lendemain, résolurent de *casader* (expression de coulisse).

Une vieille paire de bottes à revers avait été trouvée dans le magasin d'accessoires.

L'acteur qui jouait Buridan, fit son entrée en la tenant sous le bras et la déposa au milieu du théâtre...

Marguerite de Bourgogne la rapporta à l'acte suivant...

Gauthier la remporta à son tour.

Elle revint avec Orsini, — avec Louis X, — avec Savoisy.

Elle s'en retourna avec Enguerrand de Marigny, — avec Landry, — avec le sire de Pierrefonds.

D'acte en acte, de tableau en tableau, de scène en scène, elle venait, elle s'en allait.

Le public n'y comprenait rien.

Il applaudit pourtant à casser et rappela les artistes qui reparurent... avec la paire de bottes.

Pendant six mois Montélimart interrogea Montélimart :

— Pourquoi cette paire de bottes? et que venait-elle faire?

Plusieurs années se passèrent, puis arriva une nouvelle troupe qui afficha la *Tour de Nesle*.

Dès le commencement de la représentation, les spectateurs murmurèrent.

Is sifflèrent ensuite.

Ce fut un tumulte épouvantable! Cette fois les artistes n'y comprenaient rien.

Le lendemain, le maire manda le directeur au sein du conseil municipal.

Monsieur, dit-il sévèrement, vous avez trompé le public.

Le désordre d'hier doit vous être imputé. On ne mutilé pas un chef-d'œuvre.

Où était la paire de bottes?

Voilà un académicien qui entre en campagne contre le baccalauréat. C'est M. Victor de Laprade. Il y a beaucoup de choses justes dans sa brochure contre ce qu'il appelle l'*Education homicide*. A propos d'examen, il raconte un mot bien joli de M. Cousin :

M. Cousin interrogeait un excellent élève, qui avait jusque-là fort bien répondu :

— Monsieur, lui demanda-t-il, quelle est la date de la bataille de Villaviciosa?

— Monsieur, répond l'élève en tremblant, je ne connais pas cette bataille.

— Comment, monsieur, vous ignorez la bataille de Villaviciosa, et vous osez vous présenter à l'examen?

Stupeur du candidat; émotion quelque peu indignée dans l'auditoire.

Au bout de quelques secondes :

— Eh bien! jeune homme, dit M. Cousin montrant son manuel, il y a un quart-d'heure, je n'en savais pas plus que vous! Et j'en suis charmé, car cela aurait tenu dans mon cerveau une place qui pouvait être mieux employée.

A. AUCLERC.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

Considérations sur l'ancienneté de l'homme à propos d'un instrument en silex trouvé dans la tuilerie de MM. PIZET et DUMONT.

Dans son discours sur les révolutions de la surface du globe, Cuvier ne nie pas l'existence de l'homme avant l'époque des révolutions qui ont enfoui les os des animaux fossiles qu'on découvrait de son temps.

Il décide seulement que son établissement dans les pays où se trouvent ces fossiles est nécessairement postérieur, non seulement aux révolutions qui les ont enfouis, mais encore à celles qui ont remis à découvert les couches qui les enveloppent. Il tient à peu près le même langage à l'égard des premières formations alluviales qui recouvrent partout nos grandes plaines et auxquelles on a donné le nom de *diluvium*.

Cuvier décide! mais que vaut l'opinion erronée du maître en face de la vérité?

En métaphysique presque tout; en science presque rien. Aussi quelques années se sont à peine écoulées depuis le moment où Cuvier risque ces affirmations que de nouvelles découvertes leur donnent un soleil démenti.

Cependant, lorsque M. Boucher de Perthes vient, après 1840, parler au monde savant de l'homme fossile, personne ne veut entendre : on repose si tranquillement, appuyé sur l'autorité du grand paléontologue. M. Boucher de Perthes ne dit pas, il est vrai, qu'il a trouvé des ossements de l'homme, non! Mais il affirme qu'il a découvert ses instruments, ses armes de chasse ou de guerre dans ce diluvium de la Picardie qui contient les débris de tant d'animaux éteints avant les temps historiques.

Il convoque à Abbeville tous les savants pour visiter sa collection de silex taillés, mais quelque temps en vain. Cependant le docteur Rigollot, d'Amiens, se hazarde à faire la visite. C'était un adversaire ardent, il voit et devient un partisan convaincu et zélé. Alors ces deux voix réunies finissent par être entendues. Peu à peu, on arrive de toutes parts; et bientôt ces découvertes, dont on s'était moqué, deviennent une vérité qu'on ne peut plus discuter sans provoquer la moquerie.

Mais qu'est-ce donc que le *Diluvium*?

On appelle de ce nom les dépôts de sables, graviers, cailloux, terres et limons qui recouvrent nos grandes vallées et parfois des plateaux élevés. Longtemps on a cru ces dépôts le résultat de quel que cataclysme universel, voire même du déluge des traditions; mais ces croyances sont erronées. Des explorations nombreuses; une étude attentive des éléments qui les constituent ont mis, d'une manière certaine, la science dans la voie de la vérité.

Quelques-uns de ces dépôts sont dus à des invasions partielles de la mer, par suite d'une oscillation du sol. D'autres en très-grand nombre résultent de la fonte des grands glaciers de la période glaciaire; et enfin les troisièmes viennent des cours d'eau actuels grossis par des pluies torrentielles.

Nos fleuves avant d'avoir creusé dans les plaines, et par succession de siècles, des lits aussi profonds que ceux d'aujourd'hui, ont dû nécessairement couler à des niveaux plus élevés que les niveaux actuels. Changeant de cours sous telle ou telle influence, ils ont déposé, tantôt sur une rive, tantôt sur une autre, différents éléments toujours composés des débris des roches de leurs vallées. Puis enfin, et peu à peu, ils en sont arrivés à produire les encaissements, quelquefois extraordinaires, que nous voyons maintenant. Dans ce dernier cas, ces dépôts sont donc tout simplement d'anciennes alluvions, les premières de nos fleuves à partir de leurs naissances.

Il n'est pas même nécessaire, pour expliquer ces dernières alluvions, d'admettre, comme on l'a fait souvent, l'existence à l'époque quaternaire de pluies plus abondantes que celles de l'époque moderne. M. Gruner, inspecteur des études à l'école des

mines, a publié un très-remarquable ouvrage sur la géologie du département de la Loire. Dans cet ouvrage, il établit que les galets des anciennes alluvions, ceux déposés à trente mètres au-dessus du niveau actuel de ce fleuve, dans le bassin de Roanne, sont moins gros que les galets charriés maintenant par la Loire. Le volume des eaux du fleuve n'était donc pas, à l'origine de la période alluviale, supérieur à celui des temps modernes. M. Gruner montre aussi, par des faits, le creusement du lit de la Loire s'opérant alors d'une façon graduelle et conforme aux causes encore agissantes sous nos yeux. Bien plus, si dans le bassin de Roanne on ne voit pas, comme ailleurs, un grand encaissement; si, tout en agissant graduellement dès le début, la Loire n'a pas creusé plus profondément le terrain tertiaire moyen, c'est à cause du défilé qui existe entre Briennon et Iguerande. Ici elle a rencontré les calcaires jurassiques qui maintiennent son lit au niveau actuel.

Dans la belle carte géologique, accompagnant l'ouvrage de M. Gruner, on voit parfaitement tracées les limites des anciennes alluvions de la Loire et de certains de ses affluents. D'un autre côté, on peut aisément, sur le terrain, constater l'existence de plusieurs séries de berges étagées. Rien n'est plus concluant que tous ces faits contre l'opinion de ceux qui voudraient admettre dans ce cas l'action d'un cataclysme, d'une débâcle.

C'est en fouillant les différentes couches de ce diluvium qu'on a rencontré les ossements du Mammouth, éléphant gigantesque; de l'ours des cavernes, d'un volume double de l'ours actuel; du lion et de l'hyène des cavernes; du rhinocéros à narines cloisonnées, espèces disparues avant toute tradition.

C'est également là que M. Boucher de Perthes, et, après lui, de nombreux archéologues, ont trouvé, par milliers, des silex façonnés de main d'homme, d'un type spécial grossier, et bien distincts des silex polis, d'une période postérieure, appelés *haches celtiques*. Ces objets sont en général des hachettes, des lances, des couteaux, des têtes de flèches, etc., etc. Les cailloux brisés contre des pierres dures produisaient des éclats de telle ou telle forme, qu'on emmanchait pour s'en servir. On ne trouve sur aucun d'eux la moindre trace de polissage. Telle est du moins l'opinion d'un illustre savant anglais, sir John Lubbock, qui affirme, dans un récent ouvrage que les instruments du diluvium ne sont jamais polis mais toujours rugueux.

Par suite de cette différence dans le travail de la pierre, les archéologues ont été amenés à distinguer deux âges : celui de la pierre polie, connu depuis longtemps, et celui de la pierre simplement taillée. Le premier a pris le nom d'âge *Neolithique*; le second celui d'âge *Paléolithique*. Certains archéologues veulent distinguer trois âges. Il est inutile de parler ici de cette nouvelle distinction.

Mais, objectera-t-on, si on a trouvé les instruments des hommes qui habitaient la terre en même temps que le mammouth et dans les mêmes contrées, pourquoi n'a-t-on pas aussi trouvé ses ossements? Par la raison toute simple qu'ils ont été détruits ainsi que les petits os des grands animaux, leurs contemporains, dont il ne reste pas le moindre vestige. Les os les plus gros et les plus solides, seuls ont pu résister aux actions physiques et chimiques de la terre.

(A continuer).

B. BAISON.

BULLETIN THÉÂTRAL.

La nouvelle troupe théâtrale sous la direction de M. Lecomte-Régner, a fait ses débuts dimanche dernier avec le *Gamin de Paris* de Bayard, Les *Deux Veuves* de M. Félicien Mallafille, et les *Deux Timides*, comédie-vaudeville de Marc Michel et Labiche.

Jeudi dernier, on a donné *Julie*, la nouvelle comédie en 3 actes d'Octave Feuillet, et le charmant opéra-comique des *Noces de Jeannette*. Comme lever de rideau, M. et M^{me} Phillis ont

joué d'une façon parfaite *Après le Bal*, petite bluette en un acte.

Encore une fois merci pour MM. les musiciens amateurs, qui continuent de leur prêter leur concours.

Espérons que M. Lecomte-Régner parviendra à faire oublier les délicieuses soirées que M. Lamy nous a laissées comme souvenir. — R. RONCEVAUX.

LETRE DE M. DE PERSIGNY.

M. de Persigny se ravise une seconde fois. Au lendemain de la lettre à Mackau, il avait presque désavoué sa lettre à Emile Ollivier, sous le prétexte qu'elle était purement personnelle et ne devait pas être livrée à la publicité. Mais le vent ayant encore tourné dans l'intervalle, M. Rouher ayant reperdu le terrain qu'il avait gagné, M. de Persigny sent renaitre ses espérances; aussi, c'est-il le poing sur la hanche qu'il écrit la lettre suivante au rédacteur en chef du *Constitutionnel*.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de m'adresser à vous pour faire cesser les commentaires oiseux, ridicules et bien dignes de ceux qui les font. S'il est vrai, en effet, comme vous l'avez dit vous-même, en insérant ma lettre du 7 dans vos colonnes, que cette lettre n'a point été publiée par moi, je ne vous en remercie pas moins d'avoir pensé que j'étais toujours prêt à répondre, envers et contre tous, de mes actes et de mes paroles. Je vous suis donc très-obligé d'avoir publié ma lettre.

Agreez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

PERSIGNY.

L'excellente FANFARE de Roanne a pris l'habitude de se faire entendre toutes les semaines. — C'est une bonne fortune pour la ville. — Vendredi prochain, soirée musicale aux Promenades.

BULLETIN COMMERCIAL

ROANNE. Notre fabrique a vu quelques acheteurs cette semaine.

Les prix sont sans variations appréciables, néanmoins on constate plus de fermeté.

Dépêche télégraphique.

Service spécial du *Courrier de Roanne*

Rouen, le 25 juin, 5 h. 30 m. du s.

Fort demande, prix de la semaine dernière, filateurs engagés refusent de vendre, on cote :

Chaîne, 26, pur Louisiane, 1 ^{re} qualité.	4 fr. 40
— 28	4 fr. 50
Trame 26	4 fr. 20
— 28	4 fr. 30
Chaîne, 26, mélange.	4 fr. 20
— 28	4 fr. 30
Trame 26	4 fr. »
— 28	4 fr. 10

Le Havre, très ordinaire, Louisiane, 146, 147, fr. 3.000 balles de vente.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE.

du 19 au 26 juin.

MARIAGES.

Verjot Joseph, tisseur, 30 ans, et Donjon Antoinette, 20 ans.

Danton Gabriel, tisseur, 34 ans, et Collet Marie, tisseuse, 48 ans.

Marion Jean-François-Emile, imprimeur, 25 ans, et Delay Louise-Marie, 23 ans.

Alger Claude, tisseur, 27 ans, et Savaté Julie, 32 ans.

Dusseuil Antoine, boulanger, 60 ans, et Atlas Benoîte-Marie, 23 ans.

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET HYDROTHERAPIQUE

SAINT-ALBAN

Près ROANNE Loire

FERRUGINEUSES CARBONIQUES FORTES
SODIQUES MOYENNES
APÉRITIVES, DIURÉTIQUES, TONIQUES, DIGESTIVES, ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTES
BOISSON DE TABLE ET DE MALADE. PROPRIÉTÉS HYGIENIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

Les eaux minérales de Saint-Alban sont employées avec beaucoup de succès dans un grand nombre de maladies dont voici les principales : Goutte, rhumatisme, catarrhe, asthme, catarrhe, affections suppuratives, névralgies chroniques et intermittentes, maladies utérines, de la vessie, du larynx et du foie. Elles sont souvent efficaces dans certains cas de stérilité. Elles sont souveraines dans les convalescences. Les maladies du larynx, l'atonie de la voix, les affections de l'estomac et du gosier, le gonflement des amygdales, les otites récentes, sont traités à Saint-Alban par le gaz acide carbonique, avec un succès qui quelquefois tient du prodige.

DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE SAISON THERMALE DE 15 MAI AU 15 OCTOBRE

MÉDECIN INSPECTEUR, M. LE DOCTEUR GAY.
MÉDECIN CONSULTANT, M. LE DOCTEUR GILBERT-DREHOURT.

Envelles, bains d'eau douce, d'eau minérale et de vapeur. Traitement par le gaz acide carbonique.

HYDROTHERAPIE

DIRIGÉE PAR M. LE DOCTEUR GILBERT-DREHOURT.
Hydrothérapie complète, piscine, douches chaudes et froides, appareils à sudation, etc.
Traitements hydrothérapiques et hydrominéral combinés.

EAUX & LIMONADES GAZEUSES NATURELLES

Obtenues avec le gaz naturel qui se dégage des sources minérales de Saint-Alban, les plus riches du monde par la pureté et la quantité de leur gaz acide carbonique. Elles ont une supériorité incontestable sur toutes les eaux et limonades artificielles.

BOUTEILLES NEUVES DE TOUTES FORMES

CLOCHES POUR JARDIN, AVEC ET SANS BOUTON

ENTREPOT GÉNÉRAL HOTEL SAINT-LOUIS, ROANNE

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Toutes les bouteilles sortant de Saint-Alban ont des étiquettes blanches pour Limonades, vertes pour Eau gazeuse.

Certains délinquants trompent les consommateurs qui réclament la marque de Saint-Alban, en servant des produits fabriqués ailleurs, après avoir préalablement enlevé des étiquettes.

Les consommateurs peuvent se mettre en garde contre cette substitution, en s'assurant, à défaut d'étiquette, que la bride en fer blanc et le bouchon portent le nom de Saint-Alban.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE VIGNOBLES

CUCHERAT

A Tournon (Ardèche).

FABRIQUE DE PRESOIRS A VIN

Système à barre, prix très-modérés de 100 à 350 fr., d'une grande solidité et garantis 3 ans.

Pour les renseignements, s'adresser à M. MEUNIER, marchand de fer, rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.

A VENDRE

FONDS D'AUBERGE

S'adresser à M. CHAUSSARD, rue des Fossés, n° 5.

CAPÉ DE L'UNION

Rue Impériale et rue Bourassières

tous les jours :

GLACES ET SORBETS, GLACE BRUTE, CARAFES FRAPPÉES
On porte en ville.

A vendre

UNE

BELLE VOITURE

(dite américaine.)

S'adresser au bureau du *Courrier de Roanne*.

Le Gérant et Imprimeur, A. AUCLERC.